

Face à l'épidémie : la solidarité

Nous traversons une épreuve inédite. La pandémie de Coronavirus prend des dimensions inquiétantes. L'ensemble de la planète, à des degrés divers, est touchée. Les annonces du Président de la République d'hier soir : fermeture des établissements scolaires de la maternelle à l'université, mesures de chômage partiel, fin de la trêve hivernale repoussée, report des cotisations et des impôts dus en mars par les sociétés démontrent que cette crise ne sera pas que sanitaire, mais aussi économique et sociale. Des mesures d'urgence doivent être prises dans l'intérêt de tous. N'oublions pas que la principale question c'est de sauver des vies.

La première de ces urgences est que le gouvernement débloque immédiatement des crédits conséquents pour les hôpitaux, la recherche et la prévention.

Sans être dupe sur les revirements de discours d'Emmanuel Macron, nous exigeons que face à cette crise l'esprit de responsabilité, de solidarité et de démocratie soit respecté. Le Président de la République appelle au rassemblement de la Nation « quel qu'en soit le coût ». Il doit donner l'exemple en retirant l'actuel projet de réforme des retraites refusé par plus de 70% de nos concitoyens, en abandonnant la réforme de l'assurance-chômage et toutes les mesures antisociales et répressives. Nous exigeons que les moyens nécessaires au fonctionnement des CHSCT et des CSSCT soient donnés dans les entreprises et administrations.

Pour l'heure, nous tenons à maintenir l'expression syndicale CGT où que ce soit et sous toutes ses formes, notamment la journée d'action du 31 mars.

L'URIF Cgt soucieuse de la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs et travailleuses d'Île-de-France prendra les décisions qui s'imposeront en fonction de l'évolution la situation.

Montreuil le 13 mars 2020